

# Strépinia'com

Expression de l'association d'opposition municipale Etréchy Ensemble et Solidaires  
(N°11 - Janvier 2018)

## Bonne Année et Bienvenue en 2018

Ce traditionnel message de vœux est d'abord l'occasion de revenir brièvement sur l'année 2017 et remercier chacun d'entre vous : en tant que lecteurs, vous avez contribué à ce succès de notre Strépinia'com ; en tant qu'acteurs, vous nous avez posé des questions pertinentes et permis ainsi de rédiger certains de nos articles.

Dans ce contexte, les réussites au crédit de notre association ont été nombreuses. Citons-en quelques unes :

- 10 participations de vos élus EES aux conseils municipaux.
- 7 participations aux conseils communautaires.
- Les commémorations qui nous ont permis de faire durer le souvenir.
- La tenue du stand « se déplacer intelligemment » lors de la journée sans voiture.
- Deux Strépinia'com financés avec nos propres deniers.
- Un 3ème Bric à Brac Jardins en Fête, avec plus de 1200 visiteurs. Le 4ème aura de nouveau lieu à Auvers en 2018, suite à la non réponse de notre maire à notre demande d'accueil à Etréchy.

Il était, pour 2017, nécessaire de travailler tous ensemble, nous avons donné de nous mêmes, et c'est bien le devoir que nous avons envers vous qui nous avez permis de participer avec nos 4 élus à cette gestion de la commune. La majorité actuelle a besoin de découvrir le mot «ensemble» et nous sommes là pour le crier haut et fort.

Pour 2018, notre combat, pour vous informer restera le même avec tous les outils modernes de communication. Facebook en est un exemple, il nous a permis de comprendre que la majorité, y trouvant nos écrits, nous répondait. N'est il pas plus pertinent de travailler à la même table . Commissions, conseils, sont autant d'endroits où ce travail devra être encore plus productif. Et pour terminer ces vœux, il est indispensable qu' Etréchy fasse l'effort de reprendre sa place, et de s'asseoir en toute modestie à la table de la Communauté de Communes.

Vous appréciez notre journal, vous pouvez contribuer à nos actions, nos réflexions en adhérant à : Etréchy Ensemble et Solidaires au 13, rue Sire de brisset - 91580 Etréchy

## La communauté de communes, une vraie chance

La Communauté de Communes a pour objet d'associer les communes au sein d'un espace de solidarité » (Code général des collectivités territoriales - Article L5214-1). Bien que sur le terrain l'application de cet objectif ne soit pas toujours atteint (se rappeler le conflit en cours entre l'équipe municipale majoritaire d' Etréchy et la Communauté de Commune Entre Juine et Renarde), à Etréchy Ensemble et Solidaires, nous voulons renforcer cette notion de solidarité.

La CCEJR regroupe 16 communes et plus de 27 000 habitants. A Etréchy il fait bon vivre à condition que notre ville continue à se développer en harmonie avec les autres communes, villages et espaces naturels qui l'entourent. **Il est nécessaire que l'équilibre entre, d'une part les emplois et, d'autre part le secteur résidentiel soit préservé. Ceci a pour conséquences , un gros travail sur les formes de mobilité qui ne doivent pas se développer au détriment des générations futures.**

Il s'avère que les petites et moyennes communes ne sont pas en mesure de maintenir cet équilibre, faute de compétences et de moyens suffisants. Citons quelques exemples : la petite enfance, les services jeunesse, l'accompagnement à domicile, la gestion de l'eau, l'instruction des dossiers d'urbanisme... La commune reste le lien le plus proche entre la population et les services gérés en commun par la CCEJR.

E.E.S a travaillé sur les transports et a remis à la commission de la CCEJR, un plan (mémobus) que nous vous avons transmis en primeur dans une précédente gazette. Récemment, nous avons proposé une réflexion sur les compteurs Linky.

Deux élus E.E.S couvrent les commissions «Développement économique», «Finances», «Travaux», «Gestion des déchets» et «Aménagement du territoire». Nous militons pour l'émergence de formes participatives complémentaires permettant d'associer davantage les électeurs tout au long des mandats électifs, sans devoir attendre le scrutin suivant.

Ci dessous photo juin 2016 (en partant de la gauche): MM. DE LUCA, CABOT, Mme BOUGRAUD, M. FOUCHER (Président), Mme DUBOIS, MM. TOUZET, DORIZON, GOURIN et très récemment un nouveau vice-Président : M.COLINET



Strépinia'com Trimestriel - Tirages : 3500 exemplaires - Gratuit

**Etréchy Ensemble et Solidaires** : 13, rue Sire de brisset - 91580 Etréchy  
**Directeur de la publication** : Itshaham ISHAQ **Rédacteur en chef** : Roger LECOCQ  
**Rédaction/Photos** : adhérents d' Etréchy Ensemble et Solidaires - 07.82.80.66.13  
**E-mail** : etrechyensembleetsolidaires@gmail.com  
**Imprimerie** : Imprimerie européenne de Rochefort

Qu'évoque pour vous le mot urbanisme ? Uniquement la demande administrative à déposer avant d'effectuer des travaux dans votre habitation ? Dans ce cas cet article est fait pour vous puisque cette petite tracasserie du quotidien, ne constitue que la partie émergente de questions passionnantes concernant la politique urbaine.

Les anciens d' Etréchy se souviennent certainement de l'époque où les toilettes se trouvaient au fond de la cour ou du jardin, l'eau était puisée dans le puits, le chauffage assuré par un poêle à bois ou à charbon, le téléphone... un luxe. Souvent un potager, voire un petit verger et quelques poules ou lapins, subvenaient à une bonne partie des besoins alimentaires. Les déplacements à longue distance étaient rares et effectués surtout en train. A cette époque la politique urbaine se limitait à définir la propriété foncière.

Petit à petit il a fallu commencer à différencier les espaces destinés aux secteurs résidentiels des activités commerciales et artisanales parfois bruyantes ou polluantes. L'intérêt grandissant pour la préservation du patrimoine architectural a ensuite favorisé la mise en place d'une partie de la réglementation destinée à garantir une homogénéité des sites.

Mais depuis quelques années les politiques urbaines se modifient à grande vitesse. Nous passons d'une gestion statique des parcelles à une gestion dynamique incluant les relations que l'habitant entretient avec son environnement : la gestion des fluides (production et distribution d'énergie, de l'eau (potable, de pluie, des cours d'eau), de l'assainissement, des transports sous toutes leurs formes, de la maîtrise des coûts financiers et environnementaux .

Il va de soi que les informations que l'on pouvait inscrire sur de simples plans ne sont plus suffisantes, et que l'implication des citoyens dans les choix à venir prend des formes nouvelles. Allons-nous pouvoir continuer à gérer individuellement, chacun chez soi, des questions aussi complexes que l'accessibilité, les choix et la mise en place de dispositifs visant les économies d'énergie, les impacts environnementaux, les moyens de transport individuels et collectifs ?

Une politique urbaine est destinée à donner des orientations, pas nécessairement à proposer les bonnes solutions de terrain. Dans un immeuble collectif le syndicat de copropriétaires peut se faire accompagner dans ses choix par des professionnels compétents, mais comment les habitants des zones pavillonnaires vont ils pouvoir faire face individuellement à des améliorations technologiques complexes et potentiellement coûteuses ?

Pour que dans un avenir relativement proche le rêve de l'habitat individuel ne se transforme pas en cauchemar, il va falloir inventer des formes de gestion collective de l'habitat individuel. Sommes-nous prêts à explorer de nouvelles voies ?

#### **Action d' E.E.S :**

a) Lors du Conseil Municipal d'octobre il était prévu la vente de la moitié d'un terrain municipal (jardin du 2.0) comme terrain à bâtir. Nos élus ont été entendus, et ce projet n'aboutira pas. Le terrain a été sauvé d'une construction et ce patrimoine communal reste intact, identifié par nos élus comme un lieu ouvert au public

b) Lors du conseil communautaire de décembre, nos élus ont demandé l'adhésion de notre intercommunalité au Point Info Energie d'Etampes

#### **Information urbanistique de notre territoire :**

Par choix public entériné dans le SCOT ( Schéma de COhérence Territoriale), un projet de construction de logements doit respecter les proportions suivantes : 30% de petits collectifs+30% de maisons de ville + 40% de maisons individuelles. C'est aussi cela qui modèle le paysage de notre intercommunalité. Ces choix sont validés dans les enquêtes publiques .

### **Où est E.E.S ?**



Notre association et ses représentants élus participent régulièrement aux commémorations, aux inaugurations, aux événements particuliers tels que le week end sans voiture, ou le marché de Noël. Y participer, c'est aussi mettre ses ressources, ses réflexions, au service d'une même cause. Il serait bon d'y apparaître sur quelques photos. Mais à quoi bon ! **Faites le test** en ouvrant « Vivre à Etréchy » retrouvez vous tous vos élus ? Nous l'avons fait pour vous, et la municipalité met un soin tout particulier à la sélection de vos élus. Mais quand allons nous tous avancer pour Etréchy en y trouvant le plus grand plaisir ?

Quelle aubaine pour les ours polaires en voie d'extinction par manque de froid : il y a de la glace, enfin ! Ah mais non, c'est à Etréchy que ça se passe, pas au pôle nord... « Oh non, ce n'est pas sérieux, disent les ours : nous on se meurt et eux, pour s'amuser, ils produisent des quantités d'énergie par combustions ou déchets nucléaires qui dérèglent encore plus le climat et qui polluent ! Tout ça pour réfrigérer quantité d'eau...Quelle triste opération ... Pourtant leur WE sans voiture était prometteur d'une belle envie de nous aider en montrant aux Strépiñiacois les problèmes dus à l'utilisation incessante de la voiture... »

Alors nous, conseillers municipaux d'EES, nous l'avons bien fait remarquer, au conseil municipal du 06/11 où nous étions conviés, entre autre, pour voter les tarifs, mais jamais pour partager ce projet d'animation de Noël. Nous avons donc tenté l'alternative d'une patinoire à rollers, doublé d'un concours de sapins de Noël, sans sapins, histoire que les concitoyens participent eux-mêmes à l'animation de leur ville. Peine perdue, trop tard, tant pis les ours...

Il est indispensable que, dorénavant, tout projet public fasse l'objet d'une réflexion environnementale. Produire de l'énergie non indispensable ou la gâcher (éclairages en plein jour, chauffages perdus,...) n'est plus admissible en regard des souffrances de certains et de celles des générations futures.

Non, nous ne sommes pas des rabat-joies ! Nous sommes les gardiens des futures joies si nous protégeons avec vous le climat. A ce jour, il est malade, et, comme lors de toute maladie, une autre façon de vivre est à inventer, à accepter.

## Fair-play

L'équipe majoritaire s'est fait un point d'honneur d'obtenir l'annulation de la délibération du Conseil Communautaire relative aux attributions de compensation pour 2016 (versement aux communes du montant des produits de fiscalité professionnelle en tenant compte du montant des transferts de charges opérés entre l'EPCI et les communes). Si elle avait gain de cause, la Ville d'Etréchy risquerait de devoir rendre de l'argent. Très fair-play, la même équipe municipale, au cours du dernier Conseil Communautaire, a donné son accord pour que la CCEJR puisse financer sa défense contre cette demande d'annulation. Maintenant que chaque partie a choisi son parrain, le duel légal pourra avoir lieu. Sommes-nous sûrs que ce sera dans l'intérêt la Ville ?



**Existence méconnue du Pass Interrail** : le voyage en Europe en train est à vous ! Trajets illimités ou durant quelques jours/mois : à découvrir à tout âge ( ½ moins cher, -26ans)  
<https://www.interrail.eu/fr/pass-interrail>

## Elle patinaït....



## Les Bus

Nous avons rendu visite à la Société de cars Ormont pour envisager l'avenir des transports en commun dans notre région. Nous avons terminé cette visite sur une question récurrente des Strépiñiacois : « Pourquoi ne mettent ils pas à disposition des cars plus petits ». La réponse qui nous a été donnée: il est impossible de disposer de 2 flottes différentes de bus (petits et grands) et les grands bus servent toute la journée sur d'autres trajets.

## La butte st Martin

Les travaux forestiers réalisés en octobre et novembre suscitent des débats qui vont au-delà des réalisations en cours : faut-il laisser la nature s'organiser toute seule ou faire confiance à l'homme dans son intervention sur la nature ? En réalité l'homme a toujours participé à la modification des territoires, mais de façon plus ou moins intensive, fréquente et opportune. La Butte est un bon exemple des interactions entre l'homme et la nature, en ayant accueilli dans le passé une carrière de pavé en grés.

L'ONF a la charge de veiller au bon développement du patrimoine forestier de la nation. En Région Parisienne, il le fait en lien avec l'Agence des Espaces Verts (AEV) en veillant tout particulièrement, depuis quelques années, au respect de la biodiversité. Les travaux qui viennent d'être réalisés s'inscrivent dans un programme qui n'avait pas pu aboutir faute de moyens financiers. Malgré quelques craintes évoquées par les promeneurs habitués du site pendant l'exécution du chantier, on peut dire aujourd'hui que le réaménagement du chemin forestier met plutôt en valeur le site que certaines familles ont rapidement investi pour leurs promenades du WE. Cependant, il reste un espace encombré de branchages à l'entrée du grand plateau. Notre association reste très vigilante.

EES a reçu de l'AEV les précisions suivantes :

- L'Opération est totalement différente des travaux précédents de janvier 2017, seulement une trentaine d'arbre abattus.
- Elle a pour buts d'une part la mise en sécurité pour l'accueil du public et d'autre part le respect de la biodiversité grâce à la gestion (dite en futaie irrégulière) en choisissant les arbres à garder ainsi que leur espèce.
- Il n'y a pas eu d'enlèvements ni d'apports extérieurs de terre. Aucun rocher n'a été enlevé.
- L'enlèvement des branchages est prévu sur l'exercice fiscal 2018 .

## Taxes

Madame la Maire a rappelé que le balayage et le désherbage des trottoirs sont à la charge des propriétaires. Or, des Strépiñiacois malchanceux, vivant dans des quartiers pas particulièrement visités par les agents de propreté, pourraient avoir le fol espoir que l'équipe municipale se fasse un point d'honneur à leur offrir une réduction de leurs taxes, en compensation du traitement appliqué aux heureux propriétaires bénéficiant, eux, du nettoyage régulier de leurs trottoirs !

Strépi-éco se propose de vous accompagner pendant quelques numéros de la Gazette sur des sujets simples et concrets en lien avec l'économie locale.

Les pouvoirs publics, ont annoncé au cours de ces dernières années leur volonté de s'engager dans une nouvelle gouvernance plus transparente. Mais quel est notre pouvoir de contrôle de l'effectivité de ces engagements ?

Quel effort personnel sommes-nous disposés à fournir pour exercer ce pouvoir ?

La gestion publique ou privée comporte différents outils comptables et de contrôle qui diffèrent entre le secteur privé et le secteur public. Nous retiendrons en un premier temps que le contrôle comptable est effectué dans le privé par des experts indépendants, mais choisis et financés par l'entreprise elle-même, alors que dans la gestion publique le contrôle est

en partie exercé par les Comptables Publics. A priori le contrôle de l'Etat sur les administrations publiques est censé être plus objectif que dans le privé puisque les comptables sont rémunérés directement par leur Ministère d'appartenance. Mais, comme le savent bien les élus municipaux, tous les ans les communes sont sollicitées pour verser directement à ces fonctionnaires une prime significative qui vient relativiser leur indépendance dans les contrôles. Ensuite, au contrôle strictement réglementaire de l'Agent Comptable, s'ajoute un contrôle d'opportunité des dépenses par les Chambres des Comptes, mais dont les avis ne s'imposent pas aux administrations qui peuvent passer outre.

Les comptes sont ensuite présentés pour approbation aux Conseils d'Administration ou aux Conseils Communaux censés défendre les intérêts des actionnaires dans le privé

et des citoyens électeurs dans les communes. A leur tour les actionnaires se prononceront tous les ans sur cette gestion en Assemblée Générale et les électeurs uniquement à l'occasion du renouvellement des Conseils Municipaux.

On attribue à Joseph de MAISTRE (1753-1821) la phrase « Toute nation a le gouvernement qu'elle mérite », une citation beaucoup plus en vogue avant que ne surgisse l'attitude de méfiance généralisée à l'égard des hommes politiques. Pas très flatteuse pour l'électeur, elle a au moins l'avantage de nous rappeler qu'il n'y a pas de gestion saine sans contrôle et que quand on veut exercer ce contrôle il faut s'en donner les moyens par la formation personnelle et les actions collectives.

L'été a son festival dans les rues d'Avignon.

L'hiver en a un aussi et il se promène dans nos villes et villages du sud Essonne. Enfin, c'est comme cela que je l'imagine.

Les « Hivernales », dès janvier, ravissent petits et grands avec les créations et adaptations originales d'une troupe théâtrale particulière. L'an dernier Knock nous faisait tousser à la manière d'une bouffonnerie des siècles passés. Cette année, place aux marionnettes d'une compagnie toute aussi prometteuse que les précédentes.

C'est de l'art pour tous, près de chez nous...alors ne le laissez pas s'échapper. Faites-lui l'honneur qu'il mérite, venez voir et applaudir ces saltimbanques des temps modernes. Pour plus d'info, allez sur ce site ou téléphonez :

[www.atelierdelorage.com](http://www.atelierdelorage.com)  
06 37 99 46 48

## Les rythmes scolaires

La rentrée scolaire 2017-18 à Etrechy a vu un retour en septembre dernier, à la « semaine de 4 jours », comme une majorité de villes françaises suite au changement de politique nationale cet été. Beaucoup d'hommes politiques, de parents et d'équipes éducatives se sont félicités de l'arrêt du programme à 4,5 jours et ses rythmes hebdomadaires mal vécus. Ce qui a suscité beaucoup de réactions partout dans notre ville et dans notre pays. Pourtant, ceci est aussi également considéré comme un retour en arrière par la communauté scientifique qui constate que ce n'est pas le bon rythme à choisir pour l'enfant. La France semble donc réagir à l'inverse des changements adoptés au niveau européen chez tous nos voisins (qui organisent en majorité la scolarité sur 5 jours et même parfois 6 jours). Les résultats scolaires en France ne sont pourtant pas satisfaisants au niveau international. Ceci doit nous amener à ne pas nous arrêter à cette étape mais bien à réfléchir, (peut être plus posément avant de lancer des initiatives sans structures), à une nouvelle façon de vivre l'école pour le futur.

Par ailleurs, ce n'est ni l'unique, ni la principale cause de la difficulté scolaire. On y trouvera aussi les suppressions de postes, les mauvaises conditions de travail, la surcharge administrative, les évaluations, la suppression des emplois aidés pour ne citer que cela.

Mais il faut aussi parler des rythmes de vie. Les enfants ne passent qu'une partie de leur vie à l'école. Les facteurs culturels et sociaux pèsent au moins autant dans la réussite ou l'échec à l'école que les points faibles des rythmes du système éducatif. Les situations de précarité ou d'angoisse pour l'avenir pèsent sur le climat familial.

Il faut travailler sur l'ensemble du temps des enfants et des jeunes, dont fait partie le temps scolaire. La course aux activités, le périscolaire mal organisé sont des sources de stress pour les enfants qui sont toujours « occupés » et toujours en collectivité. A cela s'ajoute d'autres charges de travail pour les élèves, avec le travail à la maison en particulier mais aussi pour certains jeunes dans les lycées, les « jobs » du soir ou du week-end. Pour les plus jeunes, il faut intégrer les modes de garderie, les activités périscolaires, les pratiques sportives, la restauration scolaire. **L'enfant a aussi besoin de temps pour lui, à ne « rien faire ».**

La démocratisation de l'accès à la culture doit d'abord se jouer dans le cadre du service public d'éducation avec un développement des enseignements artistiques et sportifs car les activités ne sont pas toujours accessibles pour tous et constituent une source de discrimination et d'inégalité.

Enfin pour réformer, il faudra penser plus globalement les rythmes scolaires de la journée, de la semaine, de l'année et des vacances scolaires. Ce qui obligera à prendre en compte l'ensemble des paramètres, y compris extérieurs à l'école, et à poser la question des financements qui permettent de réduire les inégalités territoriales.

Bien sûr c'est une dynamique nationale qui est d'abord nécessaire mais elle ne pourra bien s'appliquer que si au niveau local (municipal et intercommunal) nous sommes prêts à déployer la démarche de manière concertée et adaptée au rythme de notre ville.

La base du débat sur les rythmes scolaires ne doit pas être celle du « moins d'école » mais du « mieux d'école » et avec la recherche du bien être de nos enfants dans le cadre de leurs apprentissages, la découverte et le respect de l'autre.

*Vous appréciez notre journal, vous pouvez contribuer à nos actions, nos réflexions en adhérant à :  
Etrechy Ensemble et Solidaires : 13, rue Sire de brisset - 91580 Etrechy*

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Adhésion membre de l'association (20€)

Soutien à l'association de \_\_\_\_\_ €